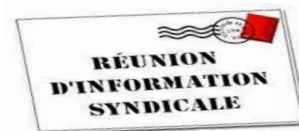


INVITATION



A tous les AESH des écoles, des collèges et des Lycées des secteurs

- | | |
|---|--|
| ⇒ CAPBRETON Collège Jean Rostand
Vendredi 30 septembre - 13h30 / 16h30 | ⇒ SOUSTONS Collège F. Mitterrand
Vendredi 18 novembre - 13h30 à 16h30 |
| ⇒ DAX Collège d'Albret
Mardi 11 octobre - 13h30 à 16h30 | ⇒ ROQUEFORT Collège G. Sand
Mardi 22 novembre - 13h30 à 16h30 |
| ⇒ Mt de MARSAN Collège J. Rostand
Lundi 17 octobre - 13h30 à 16h30 | ⇒ BISCARROSSE Collège N. Mandela
Lundi 28 novembre - 13h30 à 16h30 |
| ⇒ PARENTIS Collège St Exupéry
Judi 10 novembre - 13h30 à 16h30 | ⇒ GABARRET Collège J. Ferry,
Mardi 29 novembre - 13h30 à 16h30 |
| ⇒ HAGETMAU Collège J.M. Loné
Mardi 15 novembre - 13h30 à 16h30 | ⇒ MIMIZAN Collège J. Prévert
JEUDI 01 décembre - 13h30 à 16h30 |

Pour participer à ces réunions d'informations syndicales sur temps de travail :

- ⇒ Compléter le formulaire administratif (annexe 11 [ici](#)) de demande d'autorisation absence.
(cocher case: « Autorisation d'absence à titre syndical »)
 - ⇒ Le faire signer, par le directeur de l'école ou le chef d'établissement.
 - ⇒ L'établissement d'affectation ou l'AESH adresse le formulaire avec le présent tract au coordonnateur du PIAL.
Si transmission par mail : utiliser la boîte professionnelle (prenom.nom@ac-bordeaux.fr)
- La demande est à formuler au minimum 48h avant la réunion d'information syndicale**

UTILISEZ CE DROIT

L'information syndicale sur temps de travail est un droit pour tout fonctionnaire, titulaire ou contractuel comme vous (12h/an, soit 3h/trimestre ou 1h/mois.).

Votre demi-journée d'information syndicale est rémunérée, aucune perte de salaire. C'est l'occasion de vous retrouver entre AESH et d'échanger librement avec le syndicat.

Pour vous inscrire à une RIS

par SMS au 06 52 66 61 83 ou par mail : fo.aesh4@free.fr

Indiquer :

Nom -prénom / n°PIAL / Etablissement d'exercice



Pour tout problème rencontré, contacter :

fo.aesh40@free.fr / 06 52 66 61 83 (Marc GUYON)